

17 septembre : sans attendre engageons le combat pour « Tout changer »

Profitant de la torpeur de l'été et l'inquiétude liée à la crise sanitaire, le gouvernement a amplifié sa politique économique mortifère et continué à distribuer des milliards aux entreprises. Sous couvert d'un « plan de relance », c'est bien le même logiciel libéral qui fixe les orientations gouvernementales : des aides financières pour les entreprises sans aucune mesure sociale contraignante, aucun contrôle de l'État sur l'utilisation de ces aides.

Évidemment, les propositions CGT, notamment, de mettre en place une taxe sur les dividendes des entreprises ou de baisser le temps de travail ont été balayées sans aucune considération.

➤ Avec son plan de relance, le gouvernement voudrait faire repartir la machine à produire des profits, en continuant de faire pression sur les salaires, en précarisant les emplois et les salariés, en facilitant encore plus leur licenciement. Celles et ceux qui font vivre notre pays au quotidien, les premières et premiers de corvée si souvent salués au pic de l'épidémie, les jeunes aujourd'hui sacrifiés, les retraités et privés d'emploi, n'ont pas besoin d'un plan de relance mais d'un plan de rupture !

Aux finances, même si la crise a confirmé le rôle majeur et incontournable joué par nos administrations et établissements, le gouvernement s'obstine à poursuivre leur démantèlement : déclinaison forcenée de la loi de transformation de la fonction publique au sein des ministères économiques et financiers, reprise des restructurations des réseaux de proximité avec fermetures de services et établissements, remise en cause des droits des personnels, dématérialisation à marche forcée...

Et « en même temps », dans le cadre de la crise sanitaire, les employeurs ne se dotent pas des moyens adéquats pour assurer des conditions de travail corrects : consignes à géométrie variable suivant les services, trop peu de masques mis à disposition du personnel, aucune consigne concernant les tests de dépistage, pas (ou très peu) de moyens complémentaires pour le nettoyage des locaux, suppressions des autorisations d'absence (garde d'enfants, agents vulnérables), télétravail obligatoire sans les moyens nécessaires et en mode dégradé...

Pour la CGT, la santé des agent.es au travail est pourtant une question essentielle et tous les moyens doivent être mis en œuvre pour assurer leur protection dans le cadre de l'exercice de leurs missions



TOUT CHANGER

A l'évidence, au contraire de la démarche gouvernementale, la situation impose des mesures de transformation profonde en totale rupture avec les politiques économiques et sociales actuelles. Un énième « plan de relance » qui ne remettrait pas en cause ces politiques, ne pourrait conduire qu'à une aggravation de la crise sociale, économique et écologique.

C'est donc le moment de revendiquer, de porter des propositions fortes, autour d'une nouvelle organisation du travail, de gagner une réduction du temps de travail, une augmentation générale des salaires.

Pour les administrations des ministères économiques et financiers, ainsi que les établissements du secteur semi-public, il est indispensable de tracer une nouvelle voie :

- mettre un terme à toutes les réformes en cours ;
- avoir une réflexion approfondie sur la place et le rôle des administrations de Bercy dans l'appareil d'Etat ;
- renforcer les missions et les moyens alloués ainsi qu'une reconnaissance réelle de l'implication des agent.e.s ;
- densifier le réseau de nos administrations et établissements, la crise sanitaire montrant, tout autant que celle écologique, que l'allongement et la multiplication des trajets ne sont pas soutenables ;
- ouvrir de réelles négociations sur ces questions de missions, d'emplois, de rémunérations, de reconnaissance des qualifications, de conditions de travail....

Toutes et tous ensemble en grève et manifestation le 17 septembre

Pour faire face à la crise,
l'urgence c'est d'imposer
le progrès social et environnemental !

Montreuil, le jeudi 3 septembre 2020

Fédération des Finances CGT, 263 rue de Paris - Case 540, 93514 Montreuil cedex
<https://www.cgtf finances.fr>, Tel : 01 55 82 76 66

